



La Balme de Sillingy, le 28 mars 2023

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA BALME DE SILLINGY**

**Lundi 27 mars 2023 à 19h30 en salle des Fartoz**

**2023-031 : Déploiement d'un dispositif de recueil des demandes de titres d'identité**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

**2023-032 : Adhésion à l'offre de service du pôle santé au travail du CDG 74**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

**2023-033 : Création de deux emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité au pôle technique environnement**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

**2023-034 : Modification du tableau des emplois**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

**2023-035 : Extension du forfait cadre**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

**2023-036 : Acquisition de la parcelle cadastrée B 1165 – Espaces Naturels Sensibles**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

**2023-037 : Acquisition des parcelles C 4361 et C 4362 – Régularisation de voirie**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

**2023-038 : Adoption des tarifs d'occupation du domaine public pour la Foire de La Bathie 2023**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

**2023-039 : Adoption des tarifs d'occupation du domaine public et d'exposition dans la salle des Fartoz pour le Marché de Noël 2023**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

**2023-040 : Tarif de reproduction de documents A0**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

**2023-041 : Compte de gestion - Budget principal 2022**

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 6 abstentions (P. BANNES, MJ BONNARD, A. BURGARD, F. DAVIET, P. RIBIER, B. TERRIER), le conseil municipal adopte la délibération.

**2023-042 : Compte de gestion - Budget annexe Restaurant Le Tornet 2022**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

**2023-043 : Compte administratif - Budget principal 2022**

Après en avoir délibéré, par 20 voix pour et 6 abstentions (P. BANNES, MJ BONNARD, A. BURGARD, F. DAVIET, P. RIBIER, B. TERRIER), le conseil municipal adopte la délibération.

**2023-044 : Compte administratif - Budget annexe Restaurant Le Tornet 2022**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

**2023-045 : Affectation du résultat - Budget principal 2022**

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 6 abstentions (P. BANNES, MJ BONNARD, A. BURGARD, F. DAVIET, P. RIBIER, B. TERRIER), le conseil municipal adopte la délibération.

**2023-046 : Reprise des résultats - Budget annexe Restaurant Le Tornet 2022**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

**2023-047 : Budget primitif - Budget principal 2023**

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 6 abstentions (P. BANNES, MJ BONNARD, A. BURGARD, F. DAVIET, P. RIBIER, B. TERRIER), le conseil municipal adopte la délibération.

**2023-048 : Subvention de fonctionnement 2023 - Centre communal d'action sociale (CCAS)**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

**2023-049 : Taux de contributions directes 2023**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

**2023-050 : Demande de subvention pour le projet d'aménagement du domaine du Tornet au titre du FEDER**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

**2023-051 : Demande de subvention pour le projet de requalification du centre-bourg au titre du FEDER**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

**2023-052 : Demande de subvention pour le projet de création d'un équipement multifonctionnel au titre du FEDER**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

**2023-053 : Avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CCFU**

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 6 abstentions (P. BANNES, MJ BONNARD, A. BURGARD, F. DAVIET, P. RIBIER, B. TERRIER), le conseil municipal adopte la délibération.

**2023-054 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'APE du Collège de La Mandallaz pour la réalisation d'un projet théâtral visant à lutter contre les violences verbales**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

Le Maire,  
**Séverine MUGNIER**



